

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DES FORETS
ET DE LA FAUNE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES FORETS

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY
AND WILDLIFE

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF FORESTRY

N° 2849 /MINFOF/DF/SDAFF/SAG

Yaoundé, le 28 AUG 2012

LE MINISTRE

A

Monsieur le Directeur Général de
la Société d'Exploitation Forestière
et Commerciale Camerounaise
(SEFECCAM)

B.P 3139 Douala

OBJET : Notification des résultats de l'avis d'appel d'offres
N° 0150/AAO/MINFOF/SC/SDAFF/SDIAF du 30 Mai 2012
relatif à l'attribution des concessions forestières

Monsieur le Directeur Général,

Comme suite à votre soumission à l'avis l'appel d'offres cité en objet,

J'ai l'honneur de vous notifier votre sélection pour l'attribution de la concession forestière N° 1092 constituée de l'UFA N° 11 006.

A cet effet, je vous invite dans un délai de quarante cinq (45) jours, à compter de la date de signature de la présente notification à déposer au Programme de Sécurisation des Recettes Forestières, l'original du cautionnement d'un montant de cent soixante onze millions quatre cent quatre vingt douze mille trois cent cinquante (171 492 350) FCFA à obtenir auprès d'une banque agréée par l'autorité monétaire nationale de votre choix. Le cas échéant, la justification de la satisfaction des obligations fiscales attestée par un quitus délivré par le Directeur Général des Impôts pour les entreprises relevant des Unités de gestion spécialisées.

Passé le délai prévu ci-dessus et faute de produire la preuve de la constitution du cautionnement ou du quitus fiscal, votre sélection sera caduque et votre droit à l'attribution de ladite concession forestière sera perdu.

Veillez croire, Monsieur le Directeur Général, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Ampliations :

MINEFI/DGI/PSRF
MINFOF/DF
INTERESSE



Nando Philip Ngwenso